

Diagnostic territorial

LIVRET THÉMATIQUE : Dynamiques démographiques
Vivre, grandir et vieillir en Rhône Provence Baronnies

Septembre 2023



Table des matières

1	Les données utilisées	3
2	Les profils de la population	3
2.1	Profil général de la population en 2019.....	3
2.2	Une population marquée par le vieillissement	4
2.3	Des ménages de plus en plus petits.....	6
2.4	Des disparités de revenus dans le territoire	7
2.5	La scolarisation sur le territoire.....	8
2.6	L'accès à l'emploi	8
2.7	Une population touchée par le chômage	9
3	Les dynamiques démographiques	10
3.1	Un territoire naturellement attractif	10
3.2	La dynamique démographique portée principalement par l'arrivée de population extérieure	11
3.3	Les migrations résidentielles	12
3.4	Le profil des nouveaux arrivants.....	12
3.5	Des territoires aux dynamiques démographiques variées.....	14
	Synthèse et enjeux	17

1 Les données utilisées

Le diagnostic se base principalement sur le traitement et l'analyse du recensement général de la population de l'INSEE de 2019 (Base nationale)

2 Les profils de la population

2.1 Le profil général de la population en 2019

En 2019, le territoire compte exactement **229 389 habitants** répartis par territoires d'Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

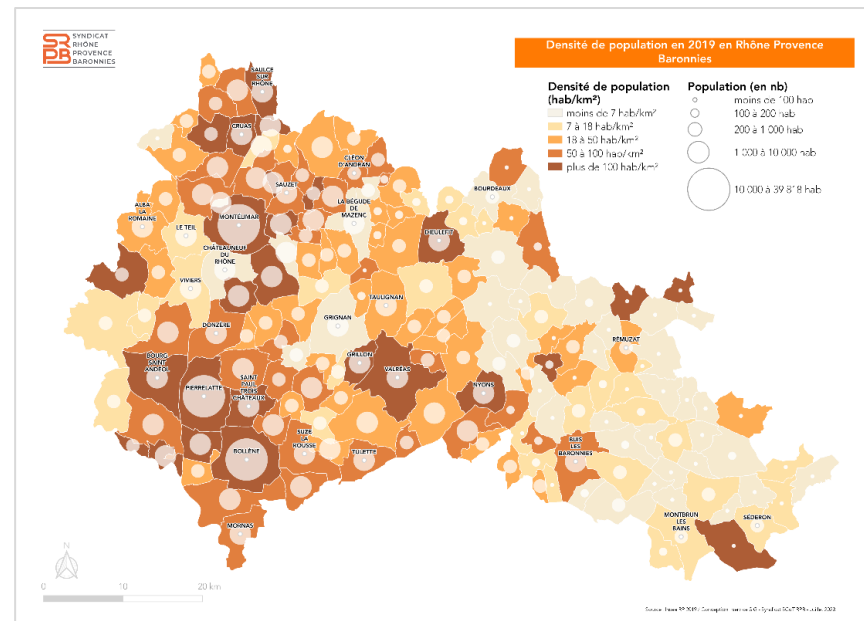
CC Ardèche Rhône Coiron	15 communes	23 005 habitants
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	9 communes	18 917 habitants
CC Baronnies en Drôme Provençale	67 communes	21 073 habitants
CC Dieulefit-Bourdeaux	21 communes	9 537 habitants
CC Drôme Sud Provence	14 communes	42 697 habitants
CA Montélimar-Agglomération	27 communes	67 520 habitants
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	19 communes	22 802 habitants
CC Rhône Lez Provence	5 communes	23 838 habitants

TOTAL périmètre SCoT RPB 177 communes 229 389 habitants

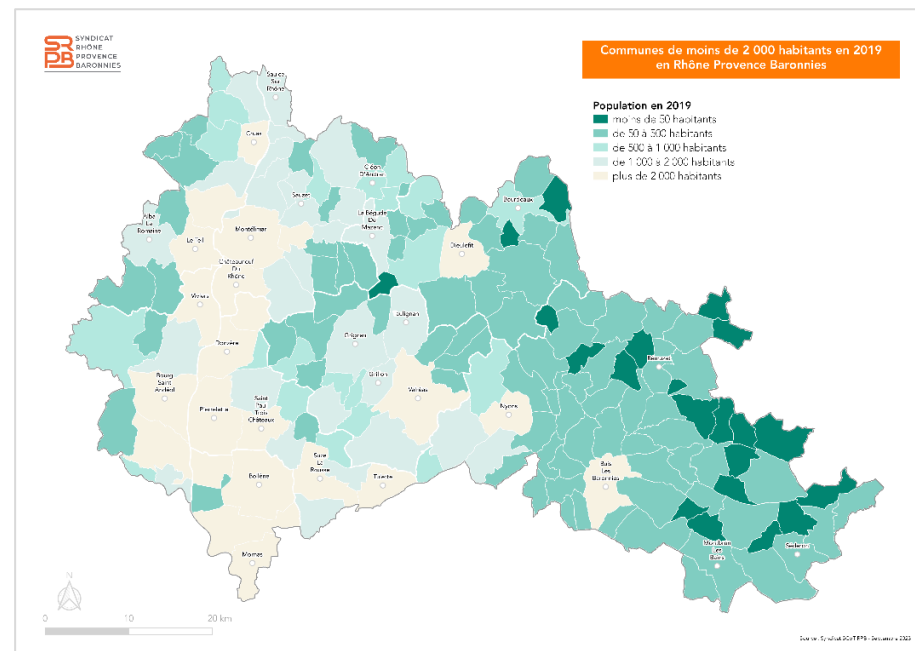
Une majorité de la population réside le long de la vallée du Rhône, en particulier dans les polarités de Cruas, Le Teil, Montélimar, Pierrelatte, Bourg-Saint-Andéol et Bollène. En 2019, plus de la moitié des habitants (55%) vivent dans les territoires à forte densité (plus de 100 habitants/km²).

La densité de population moyenne est de 72 habitants au km², ce qui est assez faible par rapport à la densité nationale qui est proche de 106 habitants au km² en 2019. La cartographie illustre des variations importantes des densités de population qui rend très lisible la vallée du Rhône, plus peuplée.

Pour autant, 40% de la population du SCoT habite dans une des 154 communes rurales (sens Insee), soit 90 000 habitants, avec des densités de population permanente qui peuvent être très faibles (la commune la moins peuplée du SCoT, Pommerol, compte 6 habitants). La lutte contre l'enclavement des populations résidant dans les territoires ruraux et très ruraux est un enjeu d'aménagement du territoire.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

2.2 Une population marquée par le vieillissement

Le territoire est caractérisé par une population relativement âgée avec près de 30% de la population totale ayant plus de 60 ans et un indice de vieillissement de 96.0 en 2019.

La pyramide des âges en Rhône Provence Baronnies montre une faible proportion des 15-29 ans en comparaison des autres classes d'âge. Ce phénomène peut s'expliquer par les mouvements migratoires de cette catégorie de population, qui souvent quitte le territoire pour étudier ou travailler. La population des 45-59 ans est la plus représentée sur le territoire (21% de la population du territoire).

La part des plus de 75 ans ne cesse de croître depuis 1968. En 2019, elle était de 10.6% (9.4% à l'échelle nationale). Si on précise le taux d'évolution observé de 2013 à 2019, on constate qu'il est beaucoup plus élevé que le taux national : +1.64 sur la période contre 0.82 à l'échelle nationale.



De quoi parle-t-on ?

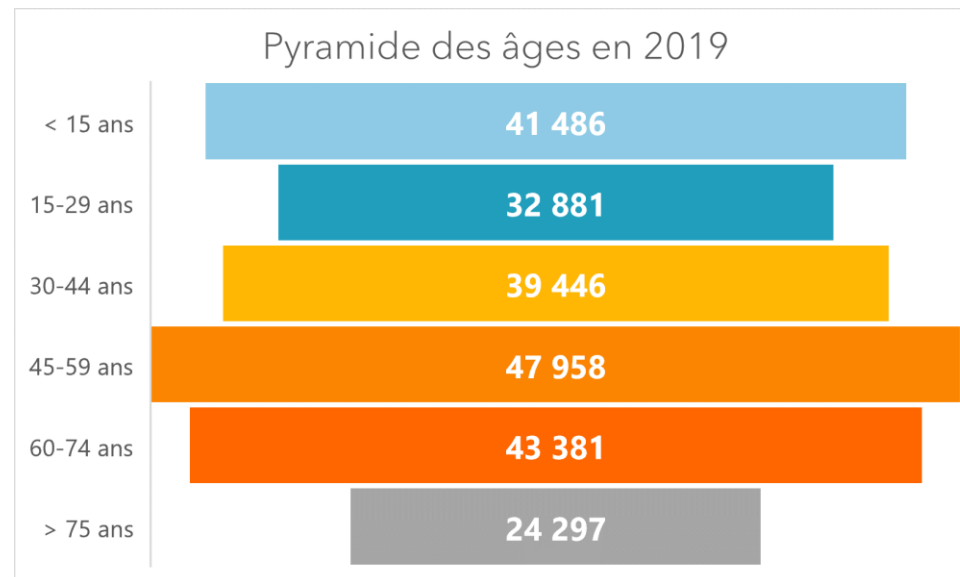
L'indice de vieillissement est le rapport de la population âgée de plus de 65 ans sur celle des moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population.

- Si l'indice est égal à 100 : les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont représentés dans les mêmes proportions (équilibre)
- Si l'indice est inférieur à 100 : le rapport est favorable aux plus jeunes.
- Si l'indice est supérieur à 100 : le rapport est favorable aux plus âgés.

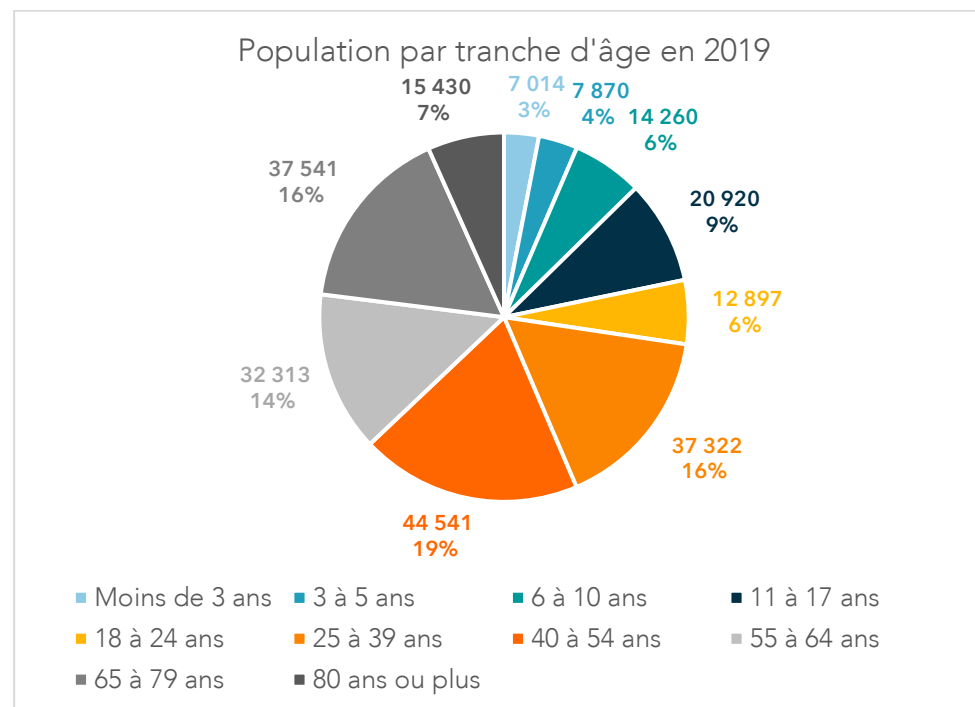
En 2022, l'indice de vieillissement en France était de 88.7.

Le phénomène de vieillissement de la population (hausse de 13 points de l'indice de vieillissement en 6 ans) se fait au détriment des classes d'âge les plus jeunes. Les catégories des moins de 20 ans ont diminué de 2 % et les plus de 60 ans ont augmenté de 15 % entre 2013 et 2019.

L'équilibre entre les sexes est sensiblement comparable à la moyenne nationale : il s'élève à 1.06 sur le territoire (contre 1.07 à l'échelle nationale). Le ratio femmes/hommes est un indicateur calculé à partir d'une simple division du nombre de femmes sur le nombre d'hommes. Si sa valeur est supérieure à 1, cela signifie qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Si sa valeur est inférieure à 1, cela signifie qu'il y a plus d'hommes que de femmes.

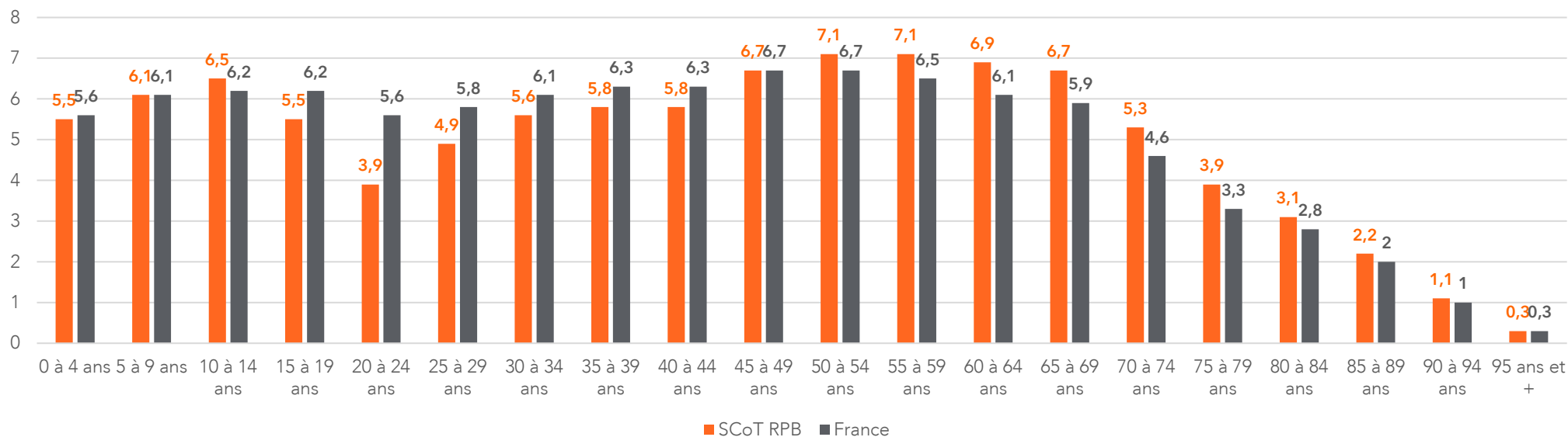


Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

Comparaison des représentations par tranches d'âges quinquennales (en %)



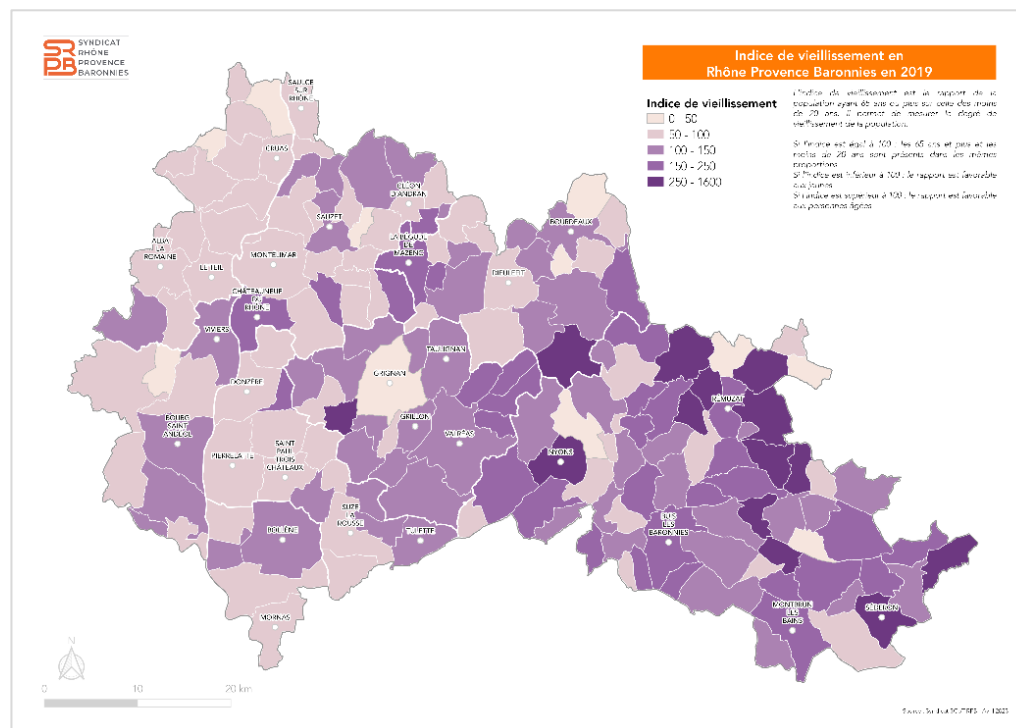
Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

Les territoires ruraux, notamment à l'Est, ont une proportion de personnes âgées plus importante que les territoires de la vallée du Rhône qui semblent être plus attractifs pour les populations jeunes.

En 2019, la part des 75 ans et plus vivant dans une structure d'hébergement dédiée était de 9% (il est de 9.4% à l'échelle nationale). Elle était de 9.7% en 2013. Près de 9 000 personnes de plus de 75 ans vivaient seules à leur domicile en 2019. Cela représente près de 40% de la tranche d'âge (42% à l'échelle nationale).

A l'horizon du SCoT en 2050, le vieillissement de la population sera un phénomène à intégrer encore plus fortement dans les choix d'aménagement car il engendrera un besoin croissant en nouveaux logements, services, équipements et sur leurs accessibilités, notamment ceux liés à la santé (parcours de soin) et ceux davantage tournés vers les activités de loisirs et les services à la population.

Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019



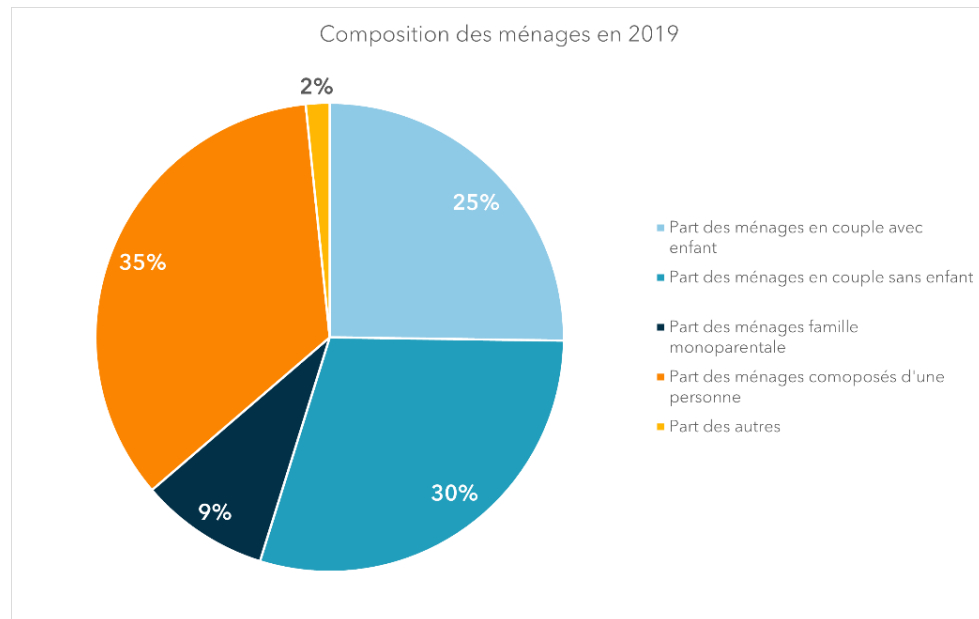
2.3 Des ménages de plus en plus petits

Les ménages sur le territoire sont composés en moyenne de 2.18 personnes. Il était de 2.5 en 2019 et de 3.2 en 1968. Comme constaté à l'échelle nationale, la taille moyenne des ménages diminue du fait des mutations sociétales : divorces ou séparations, maintien à domicile des populations les plus âgées, recul de l'âge de l'installation en couple). La **taille moyenne des ménages du territoire du SCoT a diminué de façon constante** depuis de nombreuses années. Sur la dernière période d'observation (2008-2019), on constate une baisse de 6 %, le nombre de personnes par ménage passant de 2.31 à 2.18.

Les ménages d'une personne représentent plus d'un tiers des ménages du territoire (35 %) ce qui est légèrement plus faible que la moyenne nationale (37%). Le territoire se distingue par la proportion de couple sans enfant (30%), part de 4 points supérieure à la moyenne nationale.

À noter que sur la période 2013-2019, la part des personnes vivant seules a augmenté de 16%. La proportion des familles avec enfants a connu une hausse de près de 2%.

Le phénomène de desserrement des ménages induit un accroissement du nombre des ménages à population constante et génère un besoin en nouveaux logements pour maintenir la population.



Source : Insee RP 2019 - Réalisation SMRPB



Définitions. De quoi parle-t-on ?

La composition des ménages

Au sens de l'Insee, la composition des ménages se caractérise en cinq catégories :

- les personnes vivant seules,
- les personnes vivant en couple,
- les familles avec enfants,
- les familles monoparentales
- les « autres » (ou aussi appelés « ménage complexe ») : ce sont celles qui, au sens du recensement, n'intègrent aucune de ces catégories.

Un « ménage complexe » se définit par rapport aux autres types de ménages. Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. **Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation.**

Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes.

2.4 Des disparités de revenus dans le territoire

Le niveau de vie médian annuel des habitants du territoire en 2020 est de 21 890 €.

Il est supérieur en comparaison des moyennes départementales et régionales.

	Revenus médian disponible (UC)
CA MA	21 690 €
CC ARC	21 560 €
CC DRAGA	21 320 €
CC DSP	22 070 €
CC EPPG	20 930 €
CC DB	21 240 €
CC BDP	20 120 €
CC RLP	20 110 €
SCoT RPB	21 890 €
Ardèche	21 450 €
Drôme	21 790 €
Vaucluse	20 640 €
AuRA	23 110 €
Sud-PACA	22 070 €

Source : Réalisation SMRPB, Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)



De quoi parle-t-on ? Définitions.

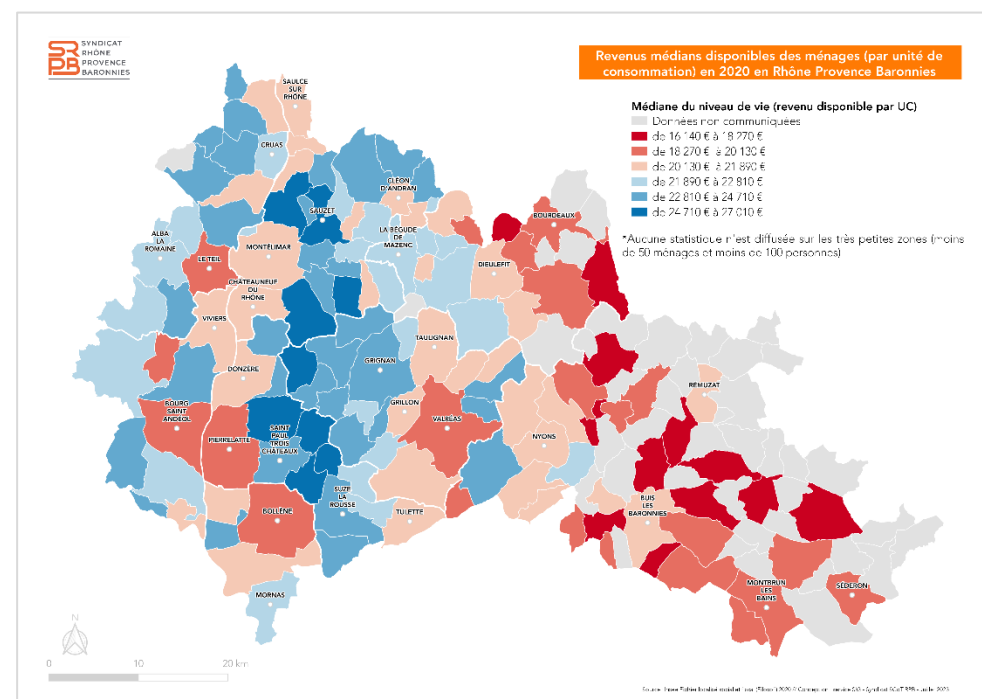
Le **revenu disponible médian** est le revenu à la **disposition du ménage pour consommer et épargner**. Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logement). Au total de ces ressources, les impôts directs et les prélèvements sociaux sont déduits (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux.

Le **revenu disponible par unité de consommation (UC)** permet d'évaluer le niveau de vie d'un ménage. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC).

Pour plus d'informations : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1802>

L'analyse des niveaux de vie fait apparaître des disparités territoriales à l'échelle du SCoT :

- En comparaison du niveau de vie médian du SCoT, les populations résidant à l'Ouest du territoire, en périphérie de la vallée du Rhône, ont un revenu médian supérieur à 21 890 € annuels.
- Les principaux pôles urbains de la vallée du Rhône et de l'Est du territoire, pourvoyeurs d'emplois, accueillent globalement une population aux revenus inférieurs au niveau de vie médian du SCoT (Le Teil, Bourg-Saint-Andéol, Pierrelatte, Bollène, Valréas, Bourdeaux, Montélimar, Dieulefit, Nyons, Buis-les-Baronnies...).
- Le niveau de vie des populations des communes rurales et enclavées est en-dessous du revenu médian à l'échelle du SCoT.



Source : Réalisation SMRPB, Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

2.5 La scolarisation sur le territoire

En 2019, 63 000 enfants adolescents sont potentiellement concernés par des besoins de scolarisation, dont plus de la moitié ont entre 3 et 14 ans. Cela correspond globalement aux moyennes nationales si ce n'est pour la tranche d'âge des 18-24 ans qui semble moins représentée (5.6% sur le territoire contre 8% à l'échelle nationale).

Parmi les populations de 15 ans ou plus, la part de diplômés du supérieur est de 5 points inférieure à la moyenne nationale (25.8% contre 30.7%).

À titre d'exemple, en 2018, la proportion d'habitants étant titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (37 %) est en-dessous des moyennes ardéchoises (40 %) et drômoises (38 %).

La part des jeunes de 15-24 ans n'ayant ni emploi, ni formation, c'est-à-dire déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion est de 20%, un taux assez stable par rapport à 2013 mais supérieure à la moyenne nationale de près de 4 points.

2.6 L'accès à l'emploi

Suivant la pyramide des âges, l'analyse des catégories socio-professionnelles confirme la part majoritaire des retraités (près de 31%) et supérieure de 4 points à la moyenne nationale (27%). Le territoire enregistre près de 16% d'inactifs, ce qui

correspond à la population qui ne se déclare ni actif, ni au chômage. A titre d'exemple, il peut s'agir d'étudiants ou de personnes « au foyer ».

Les employés, professions intermédiaires et ouvriers représentent des parts quasiment similaires (respectivement 14.7%, 13.6% et 13.3%).

La proportion des cadres est assez faible sur le territoire, de plus de 3 points inférieure à la moyenne nationale. Cela est sans doute à mettre en corrélation avec la faible part de diplômés supérieurs.

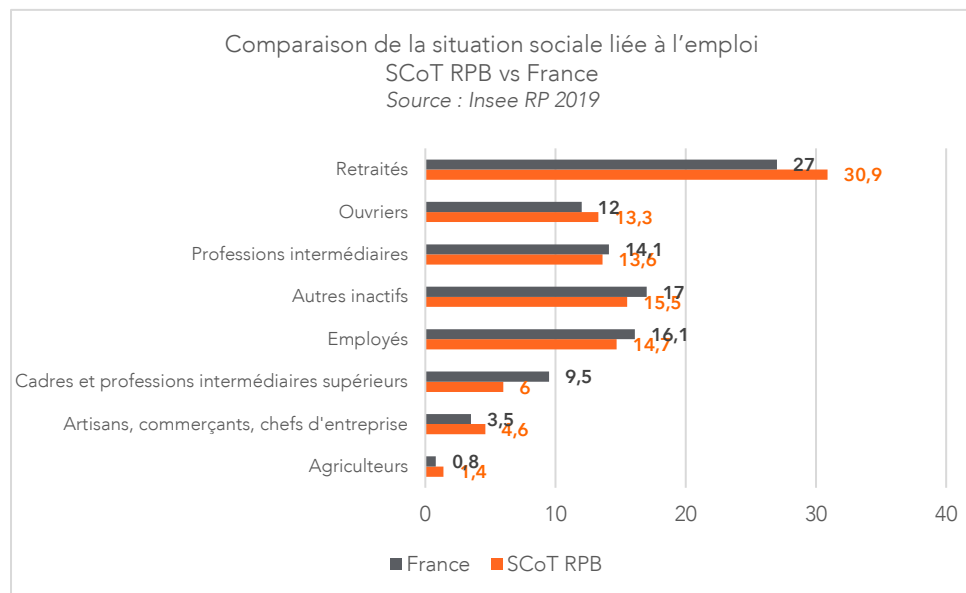
A noter, les agriculteurs représentent 1.4% et seulement 0.8% à l'échelle nationale, ce qui illustre une économie agricole encore bien représentée sur le territoire.

L'analyse de la population en âge de travailler (15-64 ans, sans les retraités) indique que :

- 63 % sont occupés par un emploi,
- 11% sont chômeurs,
- 26% sont inactifs.

Cela correspond à la répartition nationale et n'illustre pas de spécificité particulière.

On note néanmoins que **le taux de travail à temps partiel est plus fort chez les femmes du territoire que la moyenne nationale**. Sur le territoire le taux est largement négatif (-25.7%) alors qu'il est de -18% à l'échelle nationale.



De quoi parle-t-on ? Définitions.

Le taux d'emploi à temps partiel d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'actifs de la classe ayant un emploi à temps partiel au nombre total d'actifs en emploi (15-64 ans). Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure.

L'écart entre les valeurs prises par cet indicateur pour les hommes et pour les femmes est traduit en points de pourcentages. Si l'écart est positif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les hommes que pour les femmes ; si l'écart est négatif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les femmes.

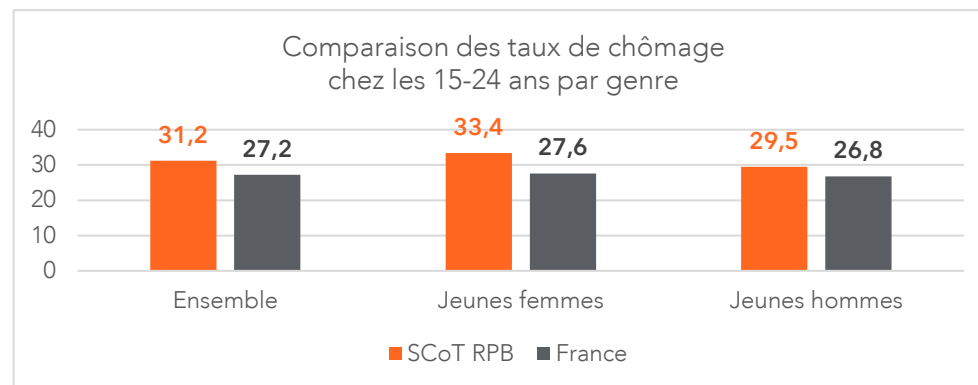
2.7 Une population touchée par le chômage

En 2019, le territoire compte 15% des actifs au chômage. Depuis 2008, le taux de chômage a augmenté de près de 2%.

Le taux de chômage en Rhône Provence Baronnies est globalement supérieur aux moyennes départementales (Drôme : 9% ; Ardèche : 10%) mais inférieur à celui de Vaucluse : 16%.

Les femmes subissent plus le chômage (17%) que les hommes (13%).

Le taux de chômage chez les jeunes est préoccupant. En effet, il est près de 4 points supérieur à la moyenne nationale : 31% des 15-24 ans sont au chômage (contre 27% à l'échelle nationale).

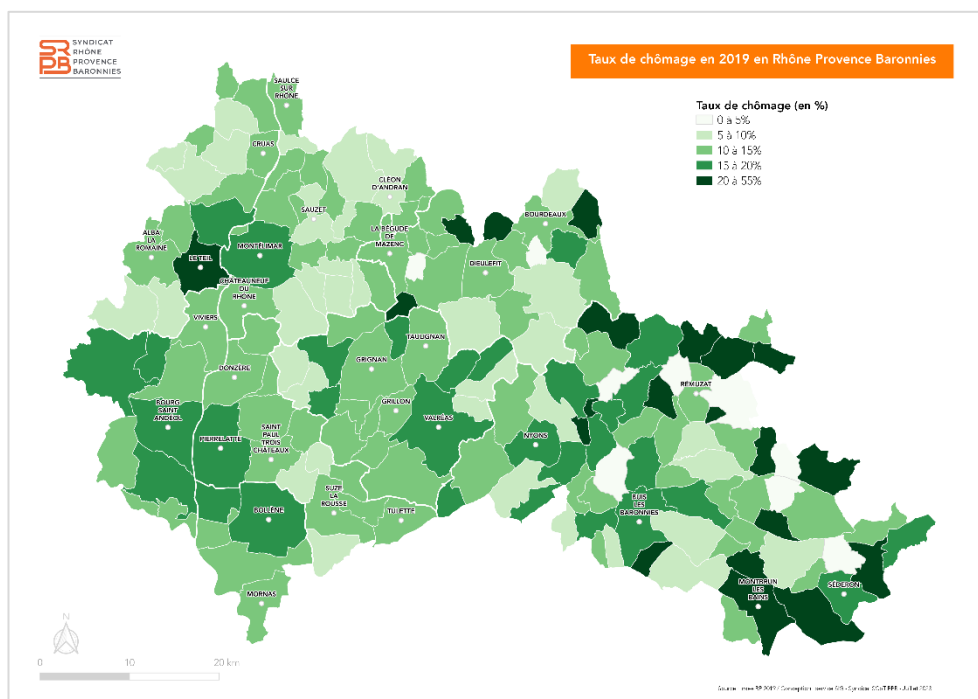


Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

L'analyse territoriale illustre que la population touchée par le chômage est relativement dispersée sur le territoire.

Trois territoires enregistrent des taux de chômage supérieurs à la moyenne du SCoT. Il s'agit des CC Rhône Lez Provence (17%), CC DRAGA (16%) et CC Baronnies en Drôme Provençale (16%). Ce taux est moins élevé sur la CC Dieulefit-Bourdeaux (12%) et CC Drôme Sud Provence (14%).

En revanche, les populations résidant dans les principaux pôles urbains tendent à être davantage concernées par le chômage (Le Teil, Bollène, Valréas, Nyons, Pierrelatte, Bourg-Saint-Andéol, Séderon, Montélimar et Buis-les-Baronnies). Néanmoins, ce sont les territoires les plus ruraux et enclavés à l'Est qui enregistrent les plus forts taux de chômage.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

3 Les dynamiques démographiques

Le territoire gagne environ 1 300 nouveaux arrivants par an (soit tous les ans l'équivalent de la population communale de Marsanne). Le **taux de croissance annuel de la population est de 0.58%**, ce qui est nettement plus élevé que le taux de croissance français qui est de 0.36%.

3.1 Un territoire naturellement attractif

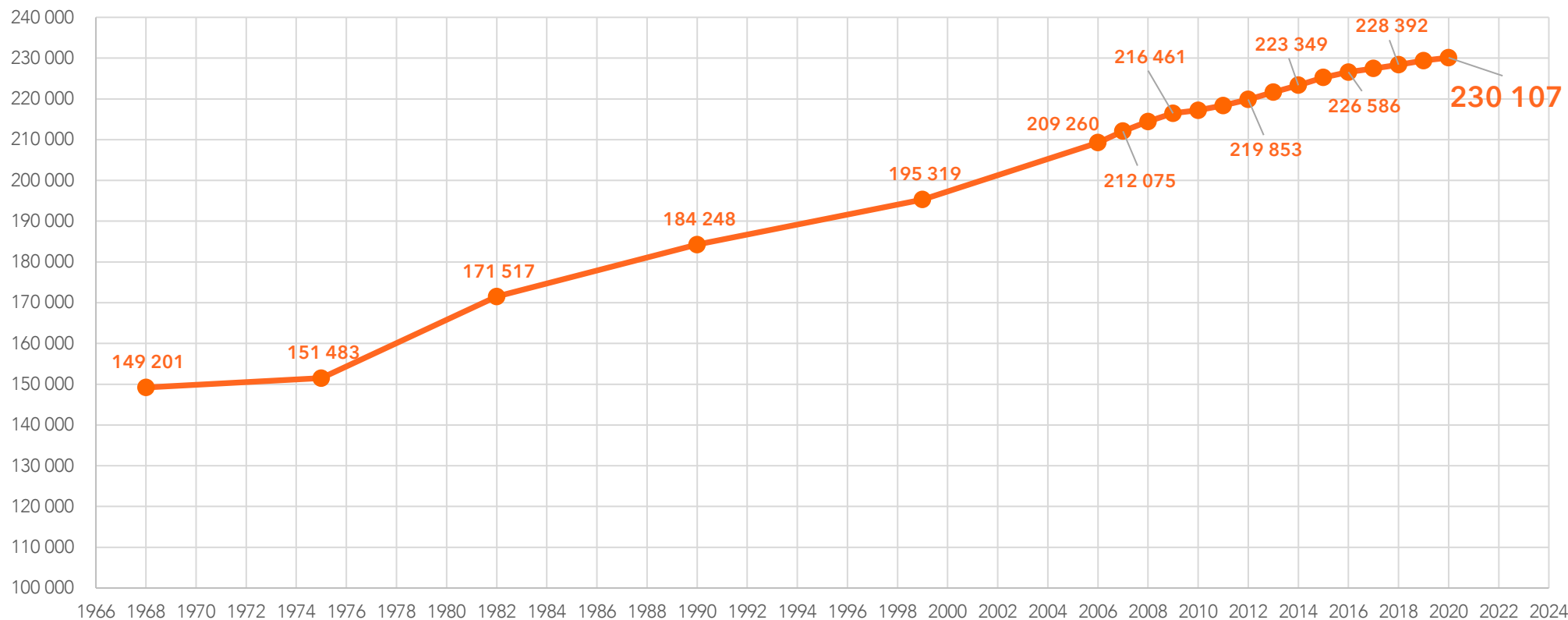
Depuis le milieu des années 1950, le territoire du SCoT connaît une **progression démographique importante**. Depuis 1968, le territoire a connu un apport de **plus de 80 900 habitants**, ce qui représente une dynamique de 54%, soit +0.85% par an en moyenne.

Le territoire est attractif pour l'accueil de nouvelles populations avec **plus de 7 760 nouveaux habitants de 2013 à 2019**, soit +0,58 % par an en moyenne.

L'essor démographique récent du territoire est supérieur aux dynamiques ardéchoises (+0.41% par an), vauclusiennes (+0.35 % par an), et de la Région Sud-PACA (+ 0.42 % par an).

Evolution du nombre d'habitants de 1968 à 2020 dans le territoire du SCoT

Source : Insee RP 1968-2020



3.2 La dynamique démographique portée principalement par l'arrivée de population extérieure

La croissance démographique en Rhône Provence Baronnies est donc principalement portée par des mouvements migratoires. C'est-à-dire qu'il y a plus d'habitants qui arrivent de l'extérieur que de naissances. La variation de la population se chiffre à plus de 1 293 habitants par an : 982 nouveaux habitants arrivent sur le territoire (solde migratoire) et 311 y naissent (solde naturel).

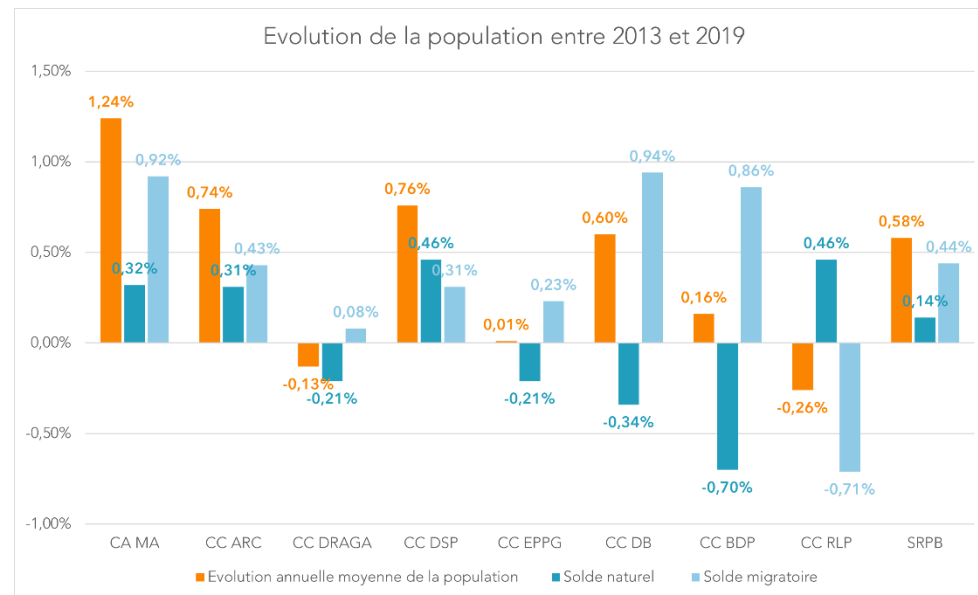
Même si le nombre de naissances baisse de façon récurrente depuis 1968 (11 naissances pour 1 000 habitants entre 2013 et 2019), ce dernier est toujours plus élevé que le nombre de décès (9,6 décès pour 1 000 habitants sur la même période).

Les dynamiques d'accueil de population sont hétérogènes selon les intercommunalités. Il est possible d'observer une nette différence entre les territoires qui attirent de nouveaux habitants en raison de mouvements migratoires (CA Montélimar Agglomération, CC Dieulefit-Bourdeaux, CC Baronnies en Drôme Provençale) et les territoires qui perdent des habitants en raison de départs que le solde naturel n'arrive pas à compenser (CC Rhône Lez Provence).

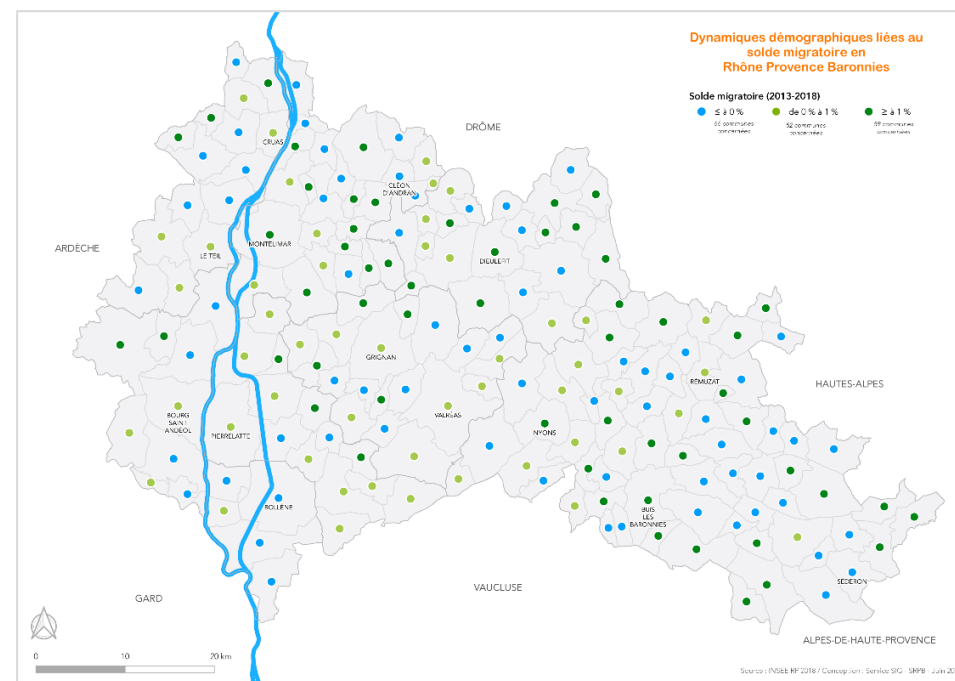
À une échelle plus fine, sur la période 2013-2019, ce sont les territoires en périphérie des pôles et les communes rurales des CC Dieulefit-Bourdeaux et CC Baronnies en Drôme Provençale qui sont les plus attractifs pour l'accueil de nouvelles populations et qui enregistrent les plus forts mouvements migratoires. Il s'agit en particulier des Tonils, Egalayes, Propiac, Saint-Ferréol-Trente-Pas et Bésignan. Néanmoins, ce sont également des territoires faiblement peuplés (moins de 200 habitants pour la plupart), les dynamiques démographiques sont donc à nuancer.

Les dynamiques démographiques liées aux migrations résidentielles sont également importantes dans les principales polarités. Par ordre croissant, il s'agit des communes de Dieulefit, Buis-les-Baronnies, Nyons, Montélimar, Grignan, Le Teil, Cléon d'Andran, Cruas et Donzère.

Entre 2013 et 2019, le territoire du SCoT enregistre plus de naissances que de décès. Il existe cependant une hétérogénéité du solde naturel marqué par un gradient Est/Ouest. D'une part les EPCI de la vallée du Rhône concernent une population assez jeune et bénéficient d'un solde naturel positif, sauf pour la CC DRAGA dont le solde naturel est de -0,21 %. D'autre part, à l'Est du territoire, les EPCI sont marqués par un vieillissement important et constant de la population avec un solde naturel négatif (CC Dieulefit-Bourdeaux, CC Enclave des Papes-Pays de Grignan et CC Baronnies en Drôme Provençale).



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2013-2018

3.3 Les migrations résidentielles

Globalement, le territoire gagne des nouveaux habitants de façon constante, en particulier grâce aux mouvements migratoires positifs.

Concernant les mouvements résidentiels, en 2019, **32% des ménages déclarent avoir aménagé dans leur domicile depuis moins de 5 ans**. La grande majorité des ménages vivent dans leur domicile depuis plus de 5 ans dont la moitié depuis plus de 10 ans.


Pour l'année 2019, l'INSEE dénombre sur le territoire près de 1 000 déménagements (en augmentation de près de 12% depuis 2013). La part des déménagements intra-communaux représente près de 40%.

A l'échelle du SCoT, la durée d'occupation en moyenne d'un logement est de près de 22 ans pour les propriétaires. Ce qui indique une fluidité faible des parcours résidentiels. Les locataires du parc privé restent en moyenne 7.5 ans dans leurs logements et 12 ans dans le parc social.

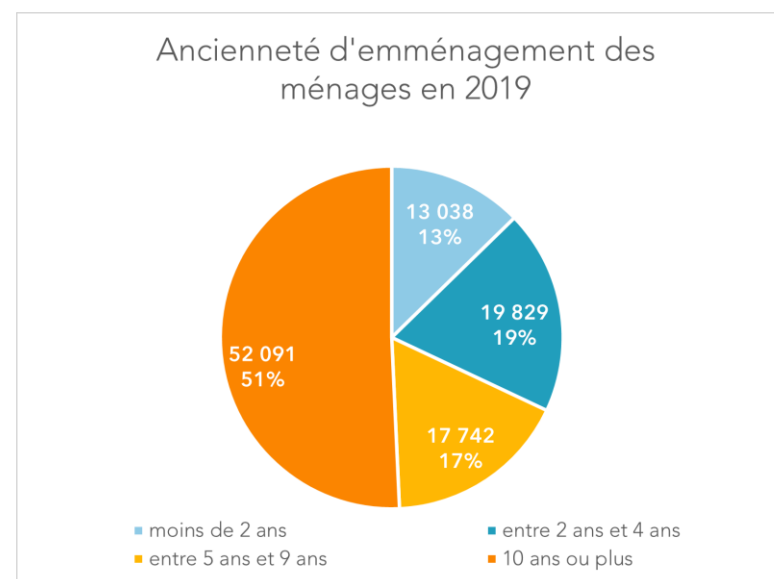
Pour autant, une analyse complémentaire des mouvements migratoires, par origine et destination résidentielle, nous permettra d'évaluer finement les dynamiques territoriales et d'analyse comment celles-ci influent sur les besoins en logements, emplois et services.

Entre 2017 et 2018, l'ADIL a analysé les chiffres pour la Drôme et l'Ardèche qui montre :

- Une grande majorité de la population qui a déménagé est restée sur le territoire : 97 %, dont 16 % ont déménagé sur la même commune
- Des mouvements intra-territoriaux importants sont observés notamment entre Le Teil & Montélimar
- Les départs du territoire se font majoritairement vers des pôles régionaux plutôt proches : Valence, Avignon, Orange, Pont-Saint-Esprit, Montpellier et Grenoble (en particulier les 18-24 ans en âge d'étudier).

	Part des ménages installés dans leur domicile	
	Depuis moins de 5 ans	Depuis plus de 10 ans
CC DRAGA	28%	55%
CC RLP	28%	56%
CC EPPG	28%	54%
CC DB	30%	51%
CC ARC	31%	51%
CC DSP	31%	50%
CC BDP	32%	52%
CA MA	38%	46%

Source : planification.ecologie.fr - ménages en 2019. Source Insee (recensements)



Réalisation SMRPB, Insee RP 2019, Fichiers détails des migrations résidentielles

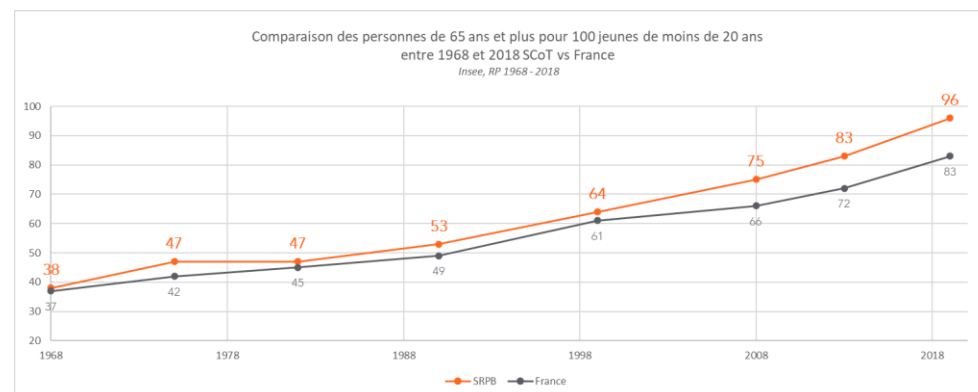
3.4 Le profil des nouveaux arrivants

L'analyse de l'évolution de la population sur une période longue (de 1968 à 2018) illustre que le territoire attire la population, puisqu'il a accueilli près de 80 900 nouveaux habitants.

Depuis 1968, le territoire est attractif pour les actifs, les familles, néanmoins il l'est davantage pour les personnes âgées. Cette tendance s'explique par le vieillissement des populations déjà présentes sur le territoire mais aussi des habitants venant de l'extérieur.

Par exemple, l'analyse croisée de l'évolution de l'âge et des catégories socio-professionnelles illustre cette tendance :

- **La population de plus de 65 ans ne cesse d'augmenter et celle de moins de 20 ans diminue.** Nous pouvons supposer que, dans les prochaines années, la proportion de personnes âgées du territoire sera équivalente à celle des jeunes de moins de 20 ans.
- **La proportion de « retraités » augmente fortement.** L'analyse de l'évolution des catégories socio-professionnelles (CSP) de la population montre une faible dynamique pour les CSP « artisans, commerçants, chefs d'entreprises », « cadres et professions intellectuelles supérieures », « professions intermédiaires », « employés », « ouvriers » (une hausse de 1% en moyenne depuis 2013 dans ces CSP), alors que **la CSP des retraités a connu une hausse de 8% depuis 2013** (c'est la catégorie avec la plus forte dynamique).



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 1968-2018

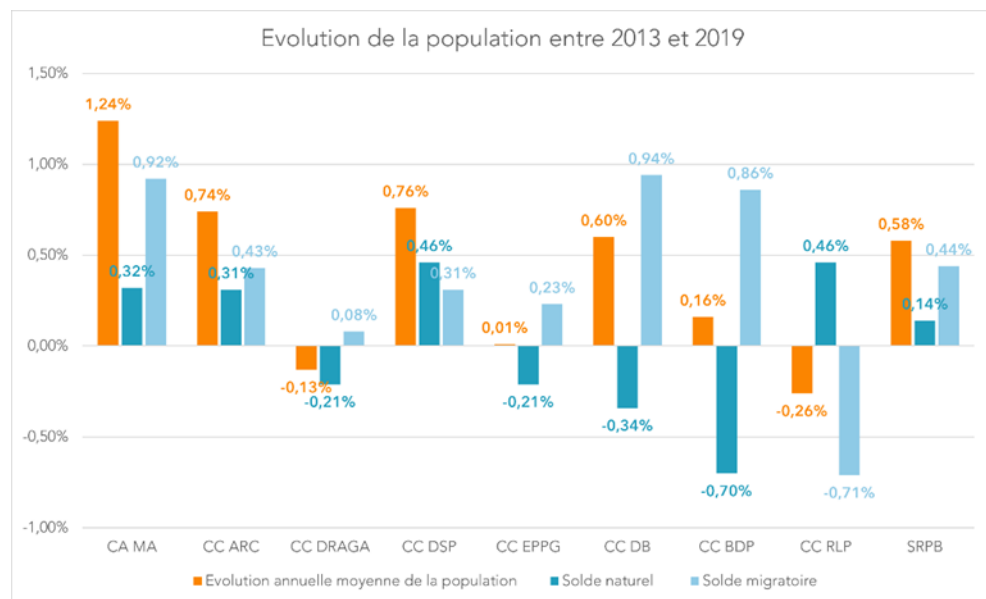
	SCoT RPB (2013-2019)	
	en nb	en %
Agriculteurs exploitants	-254	-0,5%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	250	0,5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	750	1,5%
Professions intermédiaires	805	1,6%
Employés	388	0,8%
Ouvriers	-470	-1,0%
Retraités	4130	8,4%
Autres personnes sans activité professionnelle	2380	4,9%

Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2013-2019

3.5 Des territoires aux dynamiques démographiques variées

Globalement le territoire est attractif, néanmoins une analyse territoriale plus fine montre que la dynamique d'accueil s'est principalement traduite par un renforcement des intercommunalités les plus structurantes du territoire. En témoigne, l'Agglomération de Montélimar et la CC Drôme en Sud Provence qui représentent à elles seules près de 87% des nouveaux habitants du territoire.

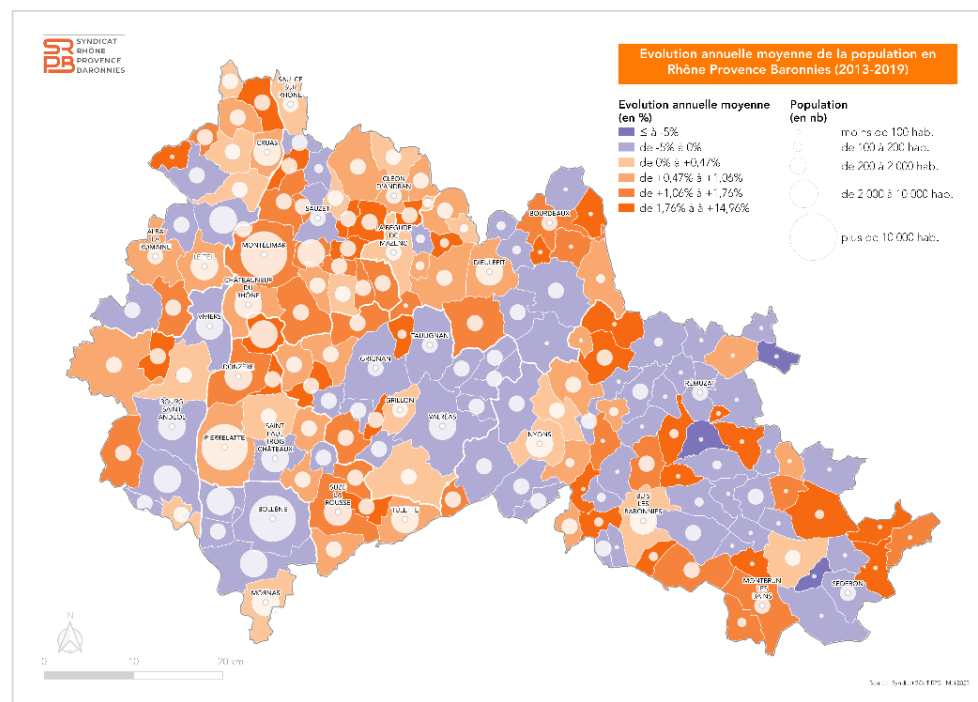
Seules deux intercommunalités (CC Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche et CC Rhône Lez Provence) subissent une perte d'habitants sur leur territoire (près de 500 personnes à elles deux) : -0.13 % par an en moyenne (CC DRAGA) et -0.26 % par an (CC RLP).



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2013-2019

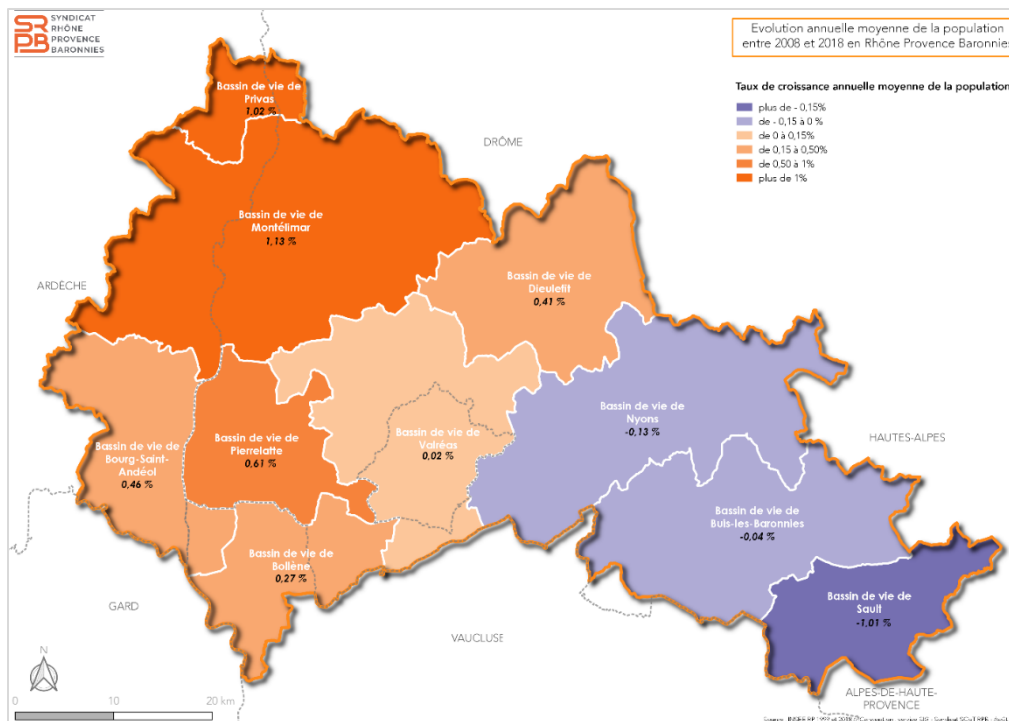
A l'échelle communale, la baisse de la population constatée ces dernières années sur certains pôles de services structurants interroge. C'est le cas en particulier des communes de Bollène, Bourg-Saint-Andéol, Viviers, Valréas, Grignan.

Les plus fortes croissances de population observées concernent principalement des communes de moins de 500 habitants parmi lesquelles : Eygalayes, Bésignan, Les Tonils, Saint-Ferréol-Trente-Pas, Pelonne, Propiac ou encore Izon-la-Bruisse.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2013-2019

Croissance annuelle moyenne de la population par grand bassin de vie entre 2008 et 2018



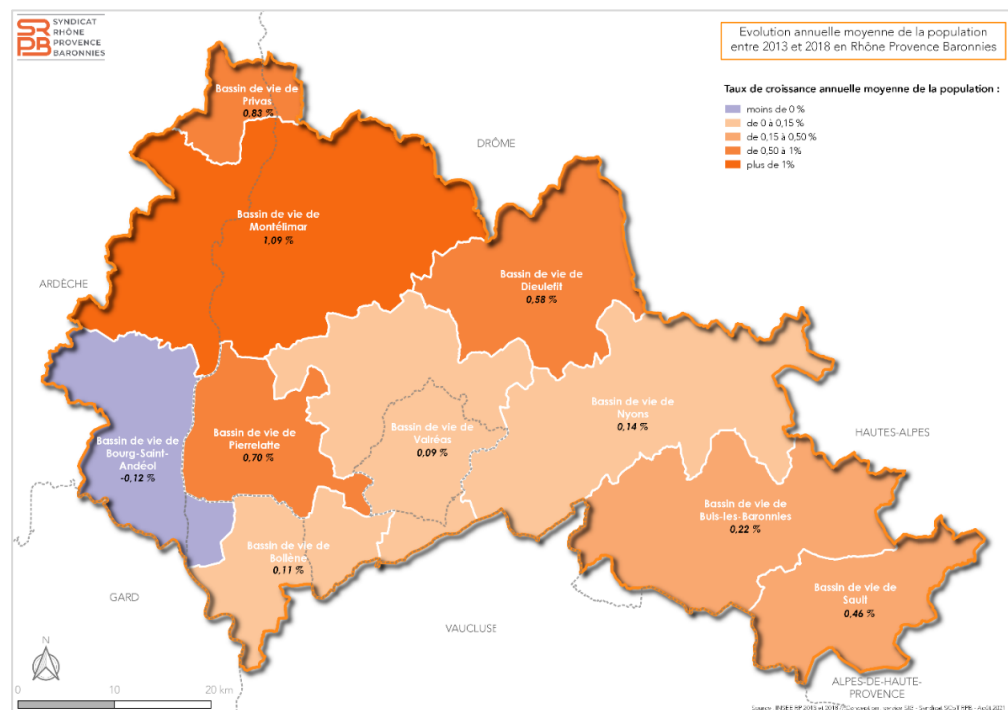
Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2013-2019

L'analyse des dynamiques annuelles moyennes à l'échelle des 10 bassins de vie amène une vision intéressante des dynamiques territoriales.

Sur la période longue (2008-2018), la majorité des bassins de vie accueille des nouveaux habitants en particulier les bassins de vie de Montélimar et de Privas au nord. La dynamique est positive bien que plus modérée au Sud de la vallée du Rhône.

Les trois bassins de vie des Baronnies quant à eux perdent des habitants dans des proportions modestes pour Nyons (-0.13%) et Buis-les-Baronnies (-0.04 %), plus significatives pour le bassin de vie de Sault (-1.01 %).

Croissance annuelle moyenne de la population par grand bassin de vie entre 2013 et 2018



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2013-2019

A la même échelle, l'analyse sur la dernière période plus courte (2013-2018) est aussi intéressante car elle présente 9 bassins de vie aux dynamiques positives. Cela pourrait signifier un regain d'attractivité ces dernières années pour les bassins de vie de l'Est du territoire qu'il faudra évaluer si la dynamique perdure dans le temps.

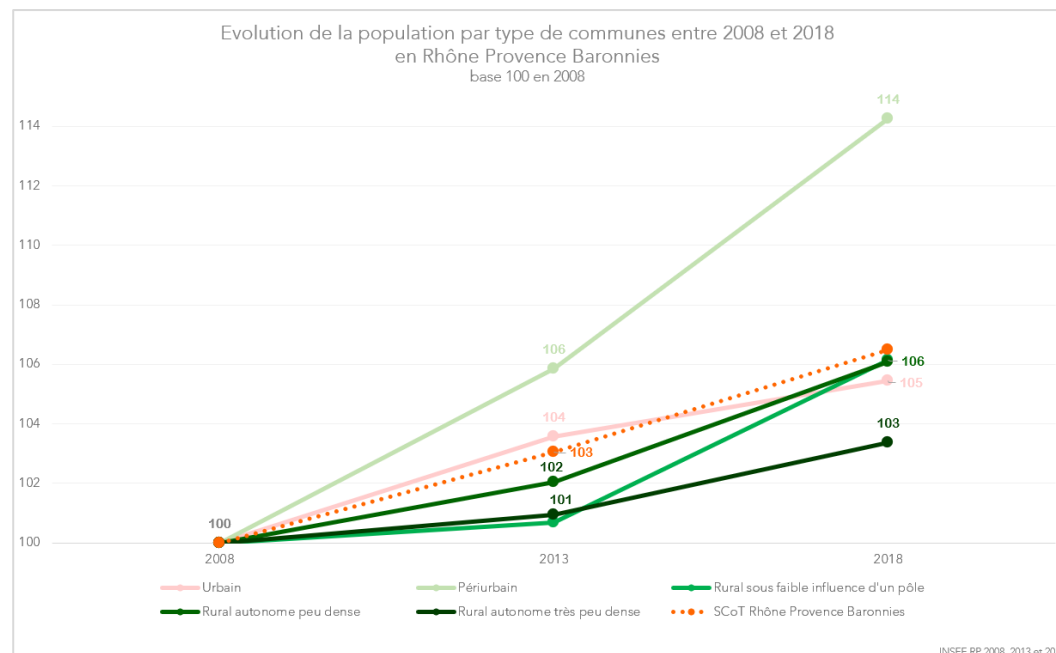
En revanche, le bassin de vie de Bourg-Saint-Andéol au Sud de la vallée du Rhône perd des habitants sur cette dernière période (-0.12%).

Il est intéressant d'observer la territorialisation de la croissance démographique par rapport au type de communes.

Les dynamiques démographiques diffèrent selon la période d'observation, mais également selon la typologie des communes. L'analyse montre des tendances assez nettes :

- Les **communes périurbaines** sont les secteurs les plus attractifs. Au cours des périodes passées, **l'apport de population s'est effectué à un rythme plus soutenu** que les communes urbaines et rurales, et les évolutions démographiques ont été particulièrement fortes. Entre 2008 et 2018, **les communes périurbaines enregistrent la plus importante évolution démographique** (+1,34 % par an en moyenne). Depuis 2013, ces secteurs connaissent chaque année une croissance démographique de 1,15 % en moyenne.
- Les 11 **communes urbaines restent attractives pour la population** et attirent en moyenne chaque année 0,53 % d'habitants depuis 2008. Néanmoins, il est possible d'observer un ralentissement des dynamiques démographiques sur la dernière période d'observation qui s'explique par une baisse de population sur certaines polarités (Bourg-Saint-Andéol, Bollène, Valréas).
- Les **communes rurales** connaissent des **dynamiques démographiques positives mais hétérogènes**, ce qui pose un enjeu marqué de proximité des services et des équipements et l'allongement des distances. D'une part, **les communes rurales sous faible influence d'un pôle sont très attractives pour les nouvelles populations** (+ 0,60 % d'habitants par an en moyenne depuis 2008). D'autre part, **les communes rurales peu denses ont une dynamique démographique positive mais plus modérée**. Elles restent cependant les communes les plus peuplées du milieu rural (+ 0,40 % d'habitants par an en moyenne depuis 2013). Puis **les communes rurales très peu denses sont faiblement peuplées mais restent attractives pour l'accueil de population** (+ 0,19 % d'habitants par an en moyenne depuis 2013).

Il semblerait que, depuis 2013, les tendances révèlent **des dynamiques démographiques plus ralenties**, notamment dans les communes rurales sous faible influence d'un pôle. Cependant, **les communes urbaines connaissent un regain démographique** depuis 2013 (+ 0,70 % d'habitants par an en moyenne entre 2013-2018, contre 0,53 % entre 2008-2018).



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2013-2019

Synthèse et enjeux

1 L'enjeu lié à la densité

Le territoire du futur SCoT est un territoire de vie pour 230 000 habitants. La population est inégalement répartie sur le territoire avec une forte densité de population dans la vallée du Rhône. La population est plus importante dans les pôles urbains et leurs périphéries qui demeurent des lieux de vie plus attractifs.

Néanmoins, 90 000 habitants résident dans des territoires dits ruraux ou très ruraux (près de 40% de la population).

L'enjeu d'équilibre et d'organisation des niveaux de services en cohérence avec les populations résidentes est un enjeu d'aménagement du territoire.

2 Un phénomène de vieillissement

A l'image de la population nationale, les habitants du territoire sont relativement âgés. Près de 53 000 habitants ont plus de 65 ans en 2019, soit plus de 20% de la population. Le phénomène de vieillissement va s'accélérer ; la population des plus de 60 ans a augmenté de près de 15% entre 2013 et 2019. Le phénomène est davantage visible dans les territoires ruraux et enclavés.

Le vieillissement de la population pose un double enjeu : celui de l'attractivité du territoire pour l'accueil d'actifs et l'adaptation de l'offre de services adaptée à des populations en perte progressive d'autonomie.

3 Une diminution de la taille des ménages

Le vieillissement de la population et l'évolution des comportements de cohabitation ont pour conséquence des ménages de plus en plus petits, avec davantage de personnes seules. Cela explique la part importante de ménages composés d'une personne.

La proportion de ménage d'une personne est importante dans les pôles urbains et dans les communes rurales plus enclavées. Les familles quant à elles s'installent à proximité des pôles et dans les communes périurbaines.

L'évolution de la structure des ménages doit être prise en compte dans l'estimation des besoins en logements et pour assurer la flexibilité des parcours résidentiels.

4 Des déterminants sociaux par l'emploi qui marquent une fragilité

Le profil de la population observé par rapport à leur niveau de vie et leur emploi illustre une certaine fragilité des profils socio-professionnels représentée dans les pôles urbains mais également en zone plus rurale.

L'accès à l'emploi, à des services de proximité dans un contexte de mobilité de plus en plus contrainte, l'accès aux logements et à la propriété sont des enjeux d'aménagement importants pour les réflexions menées dans le SCoT pour éviter ou réduire le cumul des vulnérabilités des populations les plus fragiles.

5 Une hausse de la population contrastée à nuancer sur certains territoires

Malgré une légère baisse de taux de croissance annuel moyen entre 2008 (0.60%) et 2019 (0.58%), **le territoire continue d'être attractif sans pour autant animer de politique publique d'accueil.**

L'accueil de nouvelles populations est soutenu par un solde migratoire positif et se fait en faveur de nouveaux arrivants plutôt âgés.

Les dynamiques démographiques montrent des **disparités** :

- **Le couloir rhodanien** plus attractif mais avec des nuances visibles entre les intercommunalités au **Nord de la vallée du Rhône attractives pour l'accueil de nouvelles populations** et des intercommunalités au **Sud de la vallée du Rhône en perte d'habitants.**
- Une croissance de population soutenue en faveur des **communes périurbaines**, sans doute en cohérence avec l'offre de logements et de terrains à bâtir permettant l'accueil de populations résidentes.
- Les **communes rurales** sont attractives pour les nouveaux habitants mais présentent des dynamiques nuancées avec des rythmes de croissance démographique plus ou moins soutenus. L'attractivité pour l'accueil de nouvelles populations dans les communes rurales pose un **enjeu marqué de proximité des services et des équipements et l'allongement des distances.** Les **communes urbaines** restent attractives pour la population mais la dynamique démographique dans ces territoires tend à ralentir. **Les pôles structurants** : une perte de population dans certains pôles urbains supports de services structurants interroge la solidité de l'armature territoriale (Bollène, Bourg-Saint-Andéol, Valréas). Ce **phénomène de baisse** doit être observé avec attention car il **pourrait renforcer la dévitalisation de pôles de services essentiels à la population.**

Diagnostics et données compilés entre Juillet et Septembre 2023
dans le cadre de la procédure d'élaboration du SCoT Rhône Provence Baronnies
Réalisation : Syndicat Rhône Provence Baronnies

Contact : contact@srpb.fr

Plus d'information : www.srpb.fr